JEU-CONCOURS SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2015

1 THÈME AVEC 3 QUESTIONS TOUS LES MOIS

N°1 : LES DEUX-ROUES MOTORISÉS

Un deux-roues motorisé a-t-il le droit de remonter entre 2 files de voitures ?

B/ Non

A vitesse équivalente, une moto s'arrête sur une distance :

A/ Plus courte qu'une voiture.

B/ Plus longue qu'une voiture.

Les sanctions en cas de non-respect du port du casque :

LE SAVIEZ-VOUS?



Sur la route en Martinique, un tué sur deux est un deux-roues motorisé!

TOUT MOUN ABÒ !! PROCHAIN THÈME : L'ALCOOL ET LES DROGUES AU VOLANT FIN FÉVRIER



MARTINIQUE



















En partenariat avec

FRANCE-ANTILLES



midas



AUTO-ECOLE J.ZACHARIE



















1 CITROEN C1

A GAGNER!

et 500 autres lots!!

*offerte par SODIVA







A/ Oui

A/ Une amende de 135 euros et l'immobilisation du véhicule.

B/ Une amende de 75 euros et l'immobilisation du véhicule.